

Charte intercommunale

PRINCIPES

Nous, communes soussignées,

1. Sommes conscientes que la situation actuelle, déjà dégradée, va encore se détériorer de manière sensible avec l'accroissement attendu de la mobilité individuelle ;
2. Approuvons le constat établi dans le rapport « Déplacements transfrontaliers – 19 octobre 2007 » établi par Trafitec/RGR/E.Grasset/ASS, en relevant particulièrement le manque de transports collectifs ;
3. Rappelons les conclusions de même nature du rapport « Arve et Lac » ;
4. Demandons au Canton de prendre en compte nos points de vue, tels qu'exprimés dans le chapitre 7 « Recommandations » du rapport susmentionné, approuvés à l'unanimité des communes soussignées ;
5. Recommandons la promotion du covoiturage qui reste à court terme le potentiel le plus important et le moins cher en terme de mobilité ;
6. Sommes prêtes à participer activement à l'avancement et à la mise en place de nos propositions ;
7. Désirons être considérées comme un interlocuteur privilégié du Canton.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES (non exhaustives)

Nous mettons en évidence ci-dessous diverses mesures concrètes, par secteur :

Secteur Chancy :

- Construire l'évitement de Chancy,
- Prolonger la ligne X jusqu'à La Plaine, restructurer le réseau TPG visant à offrir des liaisons plus directes et efficaces direction Genève,
- Créer un P+R à Pougny-Gare,
- Restreindre très sérieusement la circulation aux douanes de Chancy II (attention aux circulations en relation avec le futur P+R Pougny-Gare), Sézegnin et Soral II, soit par la création de routes de contournement, soit par l'adaptation des heures de fermeture de celles-ci (par ex. prolongation des heures de fermeture jusqu'à 8h00 le matin) ;

Secteur Saint-Julien :

- Renforcer très sérieusement et sans attendre la ligne D (augmentation des cadences, amélioration de la vitesse commerciale et création de P+R à Viry et Valleiry),
- Accroître encore la capacité de la douane de Bardonnex, maintenir la gratuité de l'autoroute en France voisine et œuvrer à la suppression de la vignette autoroutière suisse autour de Genève,
- Accroître la capacité du P+R Bachet-de-Pesay à proximité du futur carrefour de la Milice, étudier l'opportunité d'un P+R au Macumba efficacement desservi (par exemple en relation avec la ZIPLO),
- Restreindre très sérieusement la circulation à la douane de Certoux par l'adaptation des heures d'ouverture de celle-ci (par ex. prolongation des heures de fermeture jusqu'à 8h00 le matin) ;

Secteur Salève :

- Mettre en place le P+R Téléphérique Salève nécessitant le prolongement de la ligne TPG 8 avec aménagement du carrefour (français) de la douane de Veyrier, améliorer la vitesse commerciale selon proposition du plan directeur communal de Veyrier,
- Augmenter les cadences des lignes 41, 44, 45 et 46, prolonger la ligne 44 jusqu'à Collonges-sous-Salève,
- Prévoir une nouvelle liaison TC en relation avec une future gare CEVA,
- Restreindre sensiblement la circulation aux douanes de Croix-de-Rozon, Landecy et Bossey ;

Secteur Trois-Chêne :

- Optimiser le rabattement TC sur le CEVA,
- Prolonger le tram et la ligne 9 jusqu'à Annemasse,
- Réaliser les compléments routiers nécessaires, notamment ceux décrits dans le plan directeur communal de Thônex,
- Restreindre la circulation aux douanes de Cornière et Cara (par ex. prolongation des heures de fermeture jusqu'à 8h00 le matin ;

Secteur Jussy :

- Prolonger la ligne C jusqu'à Machilly, restructurer le réseau TPG visant à offrir des liaisons plus directes et efficaces direction Genève,
- Restreindre la circulation à la douane de la Renfile ;

Secteur Anières :

- Prolonger la ligne A jusqu'à Veigy (P+R), restructurer le réseau TPG visant à offrir des liaisons plus directes et efficaces direction Genève,
- Restreindre la circulation aux douanes de Gy et Veigy/Covery.

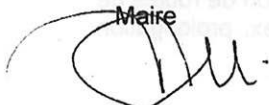
MISE EN PLACE D'UN PLANNING ET DE SON SUIVI

En application des « Principes » susmentionnés, nous demandons la mise en place d'un planning et de son suivi, par exemple :

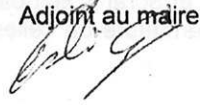
1. Présentation de nos réflexions aux autorités cantonales ;
2. Séance de démarrage pour répartir les tâches, avec la mise en place d'un planning et de son suivi ;
3. Séances régulières de suivi selon une organisation à déterminer.

MESDAMES ET MESSIEURS LES RESPONSABLES DES COMMUNES DE :

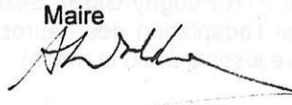
Anières
P. ASCHERI
Maire



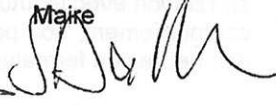
Avusy
E. GARDI
Adjoint au maire



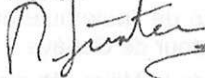
Bardonnex
A. WALDER
Maire



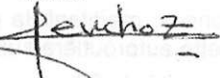
Bernex
S. DAL BUSCO
Maire



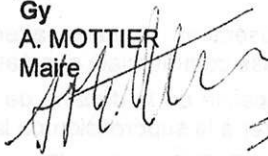
Chancy
R. GUNTER
Maire



Corsier
G. HENCHOZ
Maire



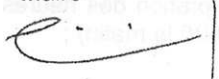
Gy
A. MOTTIER
Maire



Hermance
B. LAPERROUSAZ
Maire



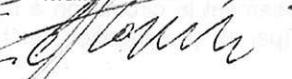
Jussy
L. REVILLIOD
Maire



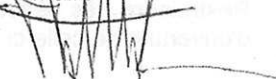
Perly-Certoux
J. SERRANO
Adjoint au maire



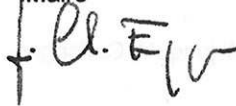
Presinge
F. LE COMTE
Maire



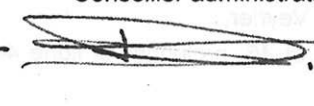
Puplinge
M. PITTELOUD
Maire



Soral
J.-C. EGGER
Maire



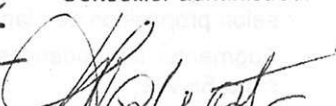
Thônex
P. DECROY
Conseiller administratif



Troinex
J. MAGNENAT
Maire



Veyrier
L. MALNATI
Conseiller administratif



Établi à Troinex, le 5 novembre 2007